



Feuille Municipale

Conseil du 3 février 2017



N° 2

Excusé : T. Vuittenez.

1- Adhésion à l'Agence Départementale d'Appui aux Territoires (AD@T)

- Le Conseil Départemental a créé l'AD@T (Agence Départementale d'Appui aux Territoires) pour assurer la continuité du service assuré auparavant gratuitement par le Département en matière d'informatique des communes (logiciels de gestion locale : budget, facturations, ressources humaines, élections, ...).
- L'adhésion à l'AD@T donnera ensuite accès à des prestations optionnelles. L'adhésion est volontaire.
- Tarif de l'adhésion : 100 € + 0,60 par habitant soient 1 442,20 €.

Unanimité pour cette adhésion.

2- Forêt de Labergement du Navois

Elle est constituée de 72 ha soumis, donc gérée par l'ONF ; elle est composée à 97 % de résineux sur 20 parcelles de 1 à 7 ha et s'étage entre 750 et 950 m. Son plan de gestion est prévu jusqu'en 2024 , celui de Levier jusqu'en 2026. Le plan de la commune nouvelle sera donc refait globalement en 2024. 17 ha de forêt ne sont pas encore soumis et le deviendront en 2017 ou 2018.

Etat d'assiette pour 2017 :

600 m³ sur la parcelle 11 en contrat gros bois.

Parcelle 8 en petits bois et bois énergie sur les 8 et 11.

Unanimité

3- Demande de subventions DETR pour le terrain de football en projet

Pour la première fois, il est possible de la demander pour les installations sportives (subvention possible entre 35 à 50 % du montant des travaux). Cette subvention est essentielle pour pouvoir boucler le financement du projet "Terrain de football".

Unanimité pour demander la subvention à hauteur de 50 %, soit 387 500 €.

4- Tarifification diverses

- Gîtes : il est décidé de baisser le prix du gaz de 3,20 € à 2,80 € le m³, le prix de location restant le même. Il faudrait engager des travaux lourds pour pouvoir les rénover, les isoler... Nous souhaitons les garder surtout pour y abriter des gens en urgence. Un gîte sera rénové intérieurement cette année.
- Salle des fêtes et salle socioculturelle : les tarifs jour et week-end augmentent de 20 € pour les particuliers extérieurs à Levier
- Salles de la mairie et des Halles : augmentation de 10 € en cas de location pour des activités commerciales.
- Salle des Sports : de 85 à 90 € pour les associations extérieures.

- Salle de Labergement du Navois : par jour, la location est de 15 euros (25 pour l'extérieur) et par week-end, 25 euros (50 pour l'extérieur). Relevé d'électricité au compteur. Pas de changement.

Unanimité

5- Recensement à Labergement du Navois

Michel Magnenet est nommé coordinateur communal et Cindy Oren coordinatrice suppléante. L'agent recenseur est madame Vanessa Brughera, rémunérée sur la base de 1,04 € par logement et 1,50 € par habitant. (La commune perçoit 202 € pour financer cette opération)

Unanimité.

6- Questions diverses

- CCA 800 : Suite à la fusion, il a été décidé de garder la même organisation du Conseil Communautaire jusqu'en 2020 soit 5 délégués pour Levier.
- Commission de vie scolaire : Un bilan sur les rythmes scolaires amène une proposition de changement d'horaires : sortie d'école à 11h45 le matin au lieu de 11h30 et retour en classe à 13h40. A suivre.
- Les problèmes de stationnement et de circulation autour des écoles ne sont toujours pas résolus. Les parents d'élèves sont invités à faire preuve de plus de civisme. La protection du passage pour piétons devant la Poste a été de nouveau suggérée.
- AG de l'école de musique Musicart's le 15 février à 20h à Frasne, le 16 AG du Musée, le 18 AG d'ALPE.
- Une conférence aura lieu le 17 mars au Musée : « Donner à l'enfant et l'adolescent l'opportunité de croire en soi ».
- Y aura-t-il un nouveau PLU suite à la fusion ? On s'oriente vers un PLUI (intercommunal).
- La vigilance est de mise en raison des cambriolages ou tentatives en plein jour dans Levier.
- Les volets de la salle socioculturelle ont été réparés.
- L'agrandissement du périscolaire débutera la semaine 9.
- Déneigement : le grand froid rend inactif le sel, ce qui explique la difficulté d'avoir un sol non glissant.
- En période froide, pour éviter le gel en cas d'absence, il faut isoler les regards.
- Plus de 30 branchements ont éclaté en raison du gel avec une perte totale de plus de 1 000 m³ d'eau. Pour repérer et réparer les fuites, il faut ... un certain temps. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas, beaucoup de communes du Haut-Doubs rencontrent ce problème. Il y a donc une surconsommation et les réservoirs n'arrivent pas à se remplir. **Economisons l'eau !**
- Beaucoup d'abonnés à L'Est Républicain se plaignent d'y trouver trop peu d'articles relatifs à LEVIER, malgré le dynamisme de notre commune, de nos associations et de nos entreprises. Le message sera passé à notre correspondante locale et à la rédaction de PONTARLIER.

Modification des horaires d'ouverture des brigades de gendarmerie de Levier et Frasne

*A Levier le lundi de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h
A Frasne le lundi de 8h à 12h et le vendredi de 14h à 18h*

Agenda

Salle des fêtes

4 mars à 20h30 : souper dansant avec « Panache » pour fêter les 15 ans du Carreau Lévitien ;
Nicolas Létondal 06.79.46.46.94

Salle socio-culturelle :

17 février : Loto du CCFD (voir flyer)

08 mars de 16h30 à 19h30 : don du sang

11 mars à 20h30 : théâtre du Handball « Rappelez-moi le titre déjà ? »

Bibliothèque : fermeture du 1^{er} au 5 mars

10 février à 20h : pause li-thé-raire pour échanger sur nos lectures.

8 mars après-midi : Carnaval

Musée

Réouverture les mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 13h et de 13h30 à 17h ; le mardi après-midi.
Vous serez accueilli par Aurélia Channaux.

17 mars à 20h30 : Conférence d'information parentale « Donner à l'enfant et l'adolescent
l'opportunité de croire en lui »

Ecole Jeanne d'Arc, Collège St Joseph et lycée LASALLE : Portes Ouvertes
vendredi 17 et samedi 18 mars. Consultez les sites.

Animations de vacances

- **Du 20 au 24 février, pour les 3 à 11 ans :**

Centre de Loisirs « Jouons avec le froid »

Sorties prévues les 21 et 23.

Contactez Rachel : 06 70 09 59 46

- **Du 21 février au 3 mars, pour les 8 à 13 ans**, de 15h à 16h15 « visite (ré)créative au musée » : Visite
express du rez-de-chaussée puis création d'origami. Renseignements et réservation au 03 81 89 58 74

- **Carnaval**

- **Ouverture de la ludothèque** : 14, 16, 17, 21, 22, 28 février et 2 et 3 mars ; horaires affichés au local
1, rue de Champagnole



Le coin des Ados

Tous les vendredis soir au local de 17h à 20h

Vacances du 27 février au 3 mars :

Lundi 13h30 – 18h : travaux au local

Mardi 8h30 – 18h30 : sortie ski ou luge à Métabief

Mercredi 10h30 – 18h : travaux au local

Jeudi 10h30 – 18h : tournoi de pétanque au boulodrome

Vendredi 19h – 0h : Bubble Bump au Komplex de Pontarlier

Contactez Kévin : 06-73-63-58-53 ou francasadoslevier@gmail.com

Habitants de Labergement-du-Navois

Bienvenue dans cette Feuille qui est aussi la vôtre maintenant !

Pour faire passer une date, une info, c'est simple :
animation.info.levier@orange.fr ou secretariatmairie-levier@orange.fr

Pour connaître les événements, inscrivez-vous à la newsletter du site www.levier.fr, consultez la page facebook « mairie de Levier » et celle de la CCA 800.

Banquet des classes en 2 et en 7

Préparation :

Mardi 14 février à 20h30
salle du Club de l'Amitié
à la Mairie.



Levier

Salle Socio Culturelle (Salle des fêtes)

Ouverture dès 20H

Vendredi 17 février 2017

20H30

Loto Solidaire du CCFD

(Comité catholique contre la faim et pour le développement)

Lots achetés dans le réseau artisanat solidaire et local

IPNS



SORTIE SKI



SAMEDI 4 MARS 2017

châtel
Portes du Soleil

Départ 6h15 / Retour 21h30 env. : Levier (Parking Débois)



TARIFS :
ADHERENTS : 38 euros
NON ADHERENTS : 42 euros

Ces prix comprennent : le transport en autocar, le forfait pour le domaine de Chatel Liberté avec assurance ski incluse.

Attention : CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE (passage par la Suisse)

Réservation + Règlement avant le 17/02/17 :
Sophie : 06.08.68.56.23 ou par mail
sophiemichel879@hotmail.com

La sortie pourra être annulée en cas de mauvaises conditions météorologiques.
Une copie (ou un scan) de la carte d'identité sera demandée au moment de la réservation
Les mineurs devront être impérativement accompagnés d'un adulte (autorisation de sortie de territoire indispensable s'il ne s'agit pas d'un de leurs parents)

DU MARDI 21 FÉVRIER AU
VENDREDI 03 MARS

**visite
(ré)créative
au Musée !**

MUSÉE RELAIS DU CHEVAL
COMTOIS
ET DE LA FORET

Informations et réservations : 03.81.89.58.74 ou
www.musee-cheval-comtois-et-foret.fr